

INSTITUT DE FORMATIONS



La formation aide-soignante

INSTITUT DE FORMATIONS



Objectif de la formation

Obtenir le Diplôme d'Etat Aide-Soignant

Définition du métier et les missions associées

Profession valorisée :

« En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser **des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus** pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et **dans le cadre d'une responsabilité partagée.** »⁽¹⁾

(1) Recueil des principaux textes relatifs à la formation conduisant au Diplôme d'Etat- Arrêté du 10 juin 2021

Connaissances et aptitudes attendues pour suivre la formation

(arrêté du 7 avril 2020 modifié relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'état d'aide-soignant)

- *« Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité*
- *Qualités humaines et capacités relationnelles*
- *Aptitudes en matière d'expression écrite, orale*
- *Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique*
- *Capacités organisationnelles »*

Prérequis et modalités d'accès à la formation

Prérequis

Avoir 17 ans au moins à la date d'entrée en formation

Nature de la sélection

Sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien réalisé *par un binôme d'évaluateurs* (1 formateur et 1 aide-soignant en activité).

Dispense de sélection

Sont dispensés de l'épreuve de sélection, les agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière et les agents de service :

Justifiant d'une ancienneté de services cumulée d'au moins un an en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes ;

ou justifiant à la fois du suivi de la formation continue de soixante-dix heures relative à la participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée et d'une ancienneté de services cumulée d'au moins six mois en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes.

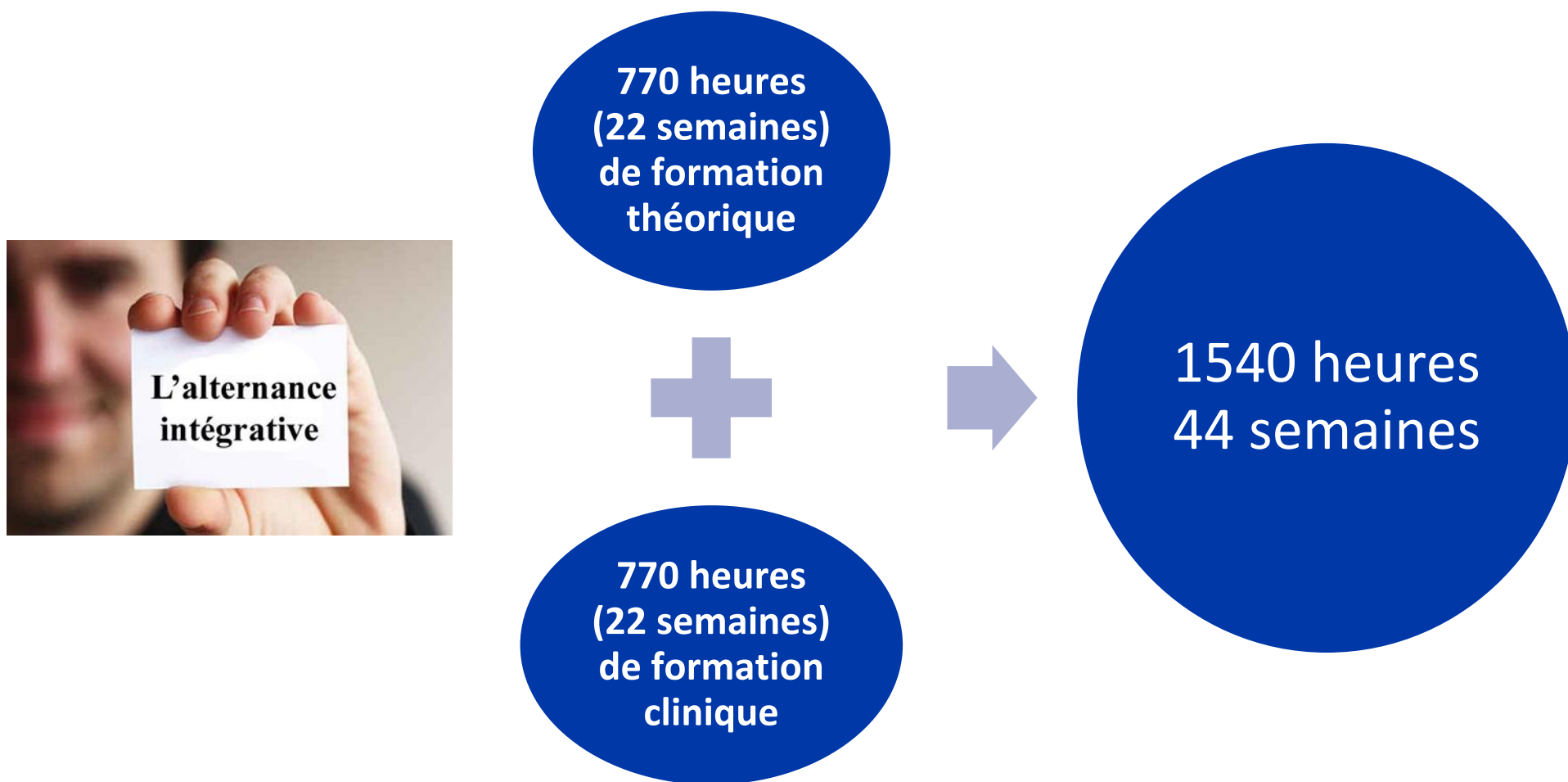
**Retrouvez toutes les informations
nécessaires à la sélection
(calendrier, dossiers, etc...) dans la
rubrique :
Aide-soignant·e < Sélection**

Formation aide-soignante

Rentrée en janvier

Quota de 51 élèves

Durée et organisation de la formation pour un parcours complet



Tarif : Retrouvez toutes les informations nécessaires dans la rubrique Aide-soignant·e < Formation

Contenu de la formation

Enseignement théorique dans le domaine de :

- Les rappels anatomie/physiologie
- Les signes cliniques
- Les pathologies
- Les sciences humaines
- L'hygiène
- La communication
- L'ergonomie
- La gestion des risques
- La déontologie, la confidentialité, la responsabilité...

Contenu théorique de la formation

LA FORMATION

*des allègements de parcours sont prévus selon le profil de l'élève

BLOCS DE COMPÉTENCES	COMPÉTENCES	MODULES DE FORMATION
BLOC 1 Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1. Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	Module 1. Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
	2. Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	Module 2. Repérage et prévention des situations à risque
BLOC 2 Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	3. Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	Module 3. Evaluation de l'état clinique d'une personne
	4. Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	Module 4. Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement
	5. Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	Module 5. Accompagnement de la mobilité de la personne aidée
BLOC 3 Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	Module 6. Relation et communication avec les personnes et leur entourage
	7. Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	Module 7. Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs
BLOC 4 Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8. Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	Module 8. Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés
	9. Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins	
BLOC 5 Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	10. Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	Module 9. Traitement des informations
	11. Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	Module 10. Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques

Les méthodes mobilisées

- ✓ **travaux dirigés**, exercices
- ✓ **travaux pratiques**, mises en situation
- ✓ **séances de simulation**...

Les modalités d'évaluation

- Etude de situation / évaluation pouvant comporter une pratique simulée
- Evaluation des compétences en milieu professionnel

Dispositif d'accompagnement

- Un **accompagnement pédagogique individualisé et ciblé compte tenu de la diversité des profils et des nouvelles modalités d'accès à la formation** (français, arithmétique, informatique...).
- Un **suivi pédagogique individualisé** assuré par un formateur de l'institut, durant toute la durée de la formation pour permettre à l'élève de mesurer sa progression.
- Un **référent handicap** pour les difficultés d'apprentissage.
- Des **travaux personnels guidés : 35h**

Les stages

Les affectations en stage sont réalisées par l'équipe pédagogique de l'institut.

Les stages se déroulent dans des structures sanitaires, sociales ou médico-sociales publiques et privées et dans un périmètre moyen de 30km autour de Roanne.

Il est fortement recommandé d'avoir le permis de conduire et un véhicule.

Organisation des stages

La formation comprend 4 périodes de stage (formation complète) dont au moins :

- 1 stage auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique ;
- 1 stage auprès de personnes âgées.

- Période A de 5 semaines
- Période B de 5 semaines
- Période C de 5 semaines
- Période D de 7 semaines : En fin de formation, **période intégrative**, correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences.

INSTITUT DE FORMATIONS



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes